

D'un canton à l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ETUDE FOUILLÉE DE L'ADF-NEUCHÂTEL POUR UNE DELEGUEE A LA CONDITION FEMININE

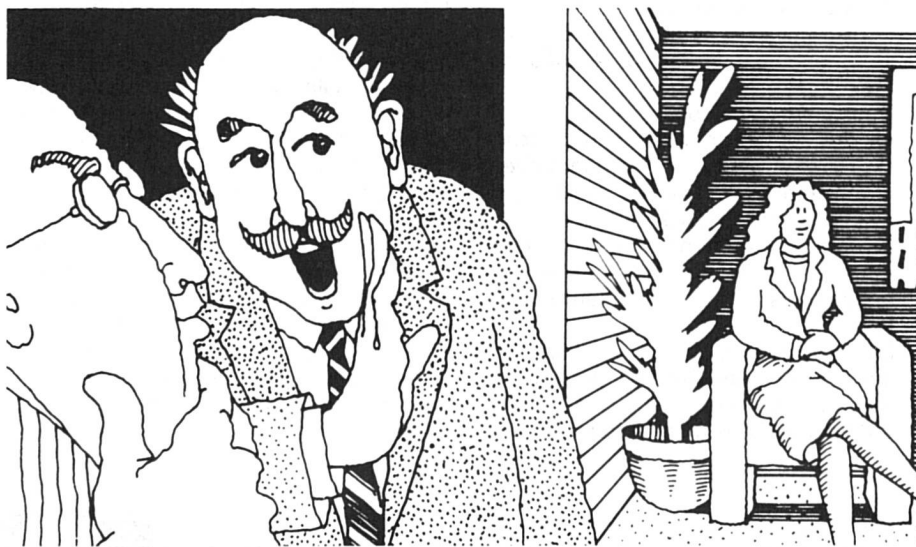
Une étape vers la création d'un poste de déléguée à la condition féminine neuchâteloise a été franchie le 10 avril. L'ADF-Neuchâtel a remis au Conseil d'Etat un rapport fouillé sur la situation de la femme dans le canton et les objectifs à réaliser en vue d'une égalité de fait entre hommes et femmes.

L'Association pour les droits de la femme neuchâteloise (ADF-Neuchâtel) a remis le 10 avril une étude fouillée sur la condition de la femme dans le canton à M. Pierre Dubois, chef du Département de justice du canton de Neuchâtel. Cette étude collective a été réalisée pour étudier le besoin de la création d'un poste de déléguée neuchâteloise à la condition féminine. Sorte d'avenant neuchâtelois au rapport de la commission fédérale pour les questions féminines, cette étude n'aborde pas les aspects juridiques de l'égalité entre les sexes. Elle est centrée sur l'observation concrète de la situation de la femme dans le canton.

En matière d'instruction et de formation, le rapport précise que le canton de Neuchâtel est l'un de ceux où la proportion de filles suivant un enseignement professionnel est la plus élevée. Par contre, certains apprentissages sont encore pratiquement fermés aux femmes. En matière d'orientation professionnelle, un énorme effort reste à accomplir pour lutter contre les préjugés des adultes et des jeunes quant au choix d'une profession.

VENDEUSES POUR 800 FRANCS

Ce rapport est aussi riche en données concrètes relatives à la vie professionnelle. Une enquête a porté sur quatre secteurs : vendeuses, employées de commerce et de bureau, employées en milieu hospitalier, ouvrières d'industrie. Enquête réalisée non sans mal, compte tenu de la grande réticence tant des employeurs que des employées. Comme partout en Suisse, les vendeuses neuchâteloises sont sous-payées et sans grande possibilité de promotion. Ainsi,



« Je vous conseille de l'engager. Elle tapera ses lettres elle-même, et vous ferez l'économie d'une secrétaire. »
MS juillet/août 1982

en 1983, une vendeuse débutante ne gagnait mensuellement que 800 francs.

CHOMEUSES EN SURNOMBRE

Dans toutes les régions du canton de Neuchâtel, les femmes sont surreprésentées dans les statistiques de chômage, quel que soit le secteur économique. De plus, bon nombre de femmes licenciées, notamment dans l'industrie, renoncent à s'annoncer aux bureaux de chômage. Dans la plupart des branches économiques, ce sont les femmes de 20 à 40 ans qui sont les plus touchées par la crise.

PLUS DE CANDIDATES ET MOINS D'ELUES

Le Grand Conseil neuchâtelois comprenait 15 femmes durant l'avant-dernière législature. Aux élections de 1985, les partis ont présenté davantage de candidates, près de 24 % de femmes contre 19 % en 1981. Seules 11 femmes ont été élues ou réélues soit les 9,6 % des 115 députés. Le Val-de-Travers présentait deux candidates en 1981, quatre en 1985. Dans les deux cas, le Vallon n'a élu que des hommes.

Dans tous les autres districts, la députation au Grand Conseil comprend une ou plusieurs femmes. En revanche, les femmes sont encore absentes du Conseil d'Etat.

AGIR SIMULTANEMENT DANS TOUS LES DOMAINES

Par où commencer face à tant d'inégalités de fait ponctuant la réalité neuchâteloise, se demandent les auteurs de ce rapport d'une centaine de pages. Les objectifs, répondent-elles, doivent être poursuivis simultanément. Et ils sont nombreux : créer des structures d'accueil pour enfants tels que crèches, garderies, devoirs surveillés, voire cantines scolaires, imposer plus justement les couples mariés, inciter les employeurs à avoir une attitude plus ouverte envers le travail à temps partiel pour hommes et pour femmes...

En conclusion, le rapport souligne que seul un organe officiel disposerait de la crédibilité, des moyens et de la liberté d'action nécessaires à la réalisation de tels objectifs. Notre préférence, notent les auteurs du rapport, va à la création d'une charge de déléguée à la condition féminine. — (mpa)

d'un canton à l'autre

GENEVE : LES ACTIVITES DU CENTRE-F INFORMATION

- Le Centre a créé un **groupe « conciliation »** qui cherche des moyens d'action afin d'améliorer les conditions dans lesquelles se déroule la conciliation lors d'un divorce. En effet, il semble que cette expérience s'avère plutôt douloureuse pour celles et ceux qui la vivent : attente et accueil dans des locaux peu adéquats, appréhension de ce qui va suivre, interrogations : qui sera là, quel(le) est le(la) juge, quel est le but de la séance, etc.
- Deux animatrices du Centre ont lancé, en été 1985, un **groupe d'écriture** ayant comme but, expliquent-elles, d'apprendre à mieux se connaître, de trouver les mots qui disent ce qui vient du fond de soi. Une dizaine de femmes, pour l'instant, se sont embarquées dans cette passionnante aventure.
- En collaboration avec la Maison de Jeunes de Saint-Gervais, le Centre a mis sur pied un cours sur le thème : « Découvrir l'informatique... en ma-

tinée, entre femmes ». Ce stage d'initiation a démarré en avril, mais d'autres sessions pourraient avoir lieu en automne.

Renseignements pour ces trois activités : tél. (022) 21 28 28.

GRAND CONSEIL (GE) : LES FEMMES DE CHAMP-DOLLON

La criminalité féminine augmente lentement mais sûrement : en 10 ans deux fois plus de femmes ont été condamnées à des peines privatives de liberté. Aujourd'hui, elles peuvent être 26 au maximum dans le demi quartier cellulaire prévu à Champ-Dollon pour les femmes. Or, elles étaient 40 le 27 février 1986 ! La majorité condamnée pour consommation ou trafic de drogue. Et comme les condamnations sont toujours plus sévères dans ce domaine, le nombre des femmes incarcérées augmente. En 1985, la moyenne des femmes incarcérées était de 26, avec des pointes de 40 et plus.

Pour l'agrandissement du Champ-Dollon-femmes un crédit d'étude a été voté.

— (jbw)

CONFERENCE DES LESBIENNES A GENEVE

Sept cents lesbiennes noires, de couleur et blanches, d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie, d'Océanie, d'Europe et d'Amérique du Nord sont venues à Genève du 28 au 31 mars pour la 8e conférence de l'ILIS (International Lesbian Information Service).

Nous avons échangé nos expériences de vie et de lutte, confronté les discriminations à l'encontre des lesbiennes de différentes capacités (dites « handicapées »), le racisme, l'antisémitisme, le classisme, l'âgisme et les autres violences faites aux femmes lesbiennes. Nous avons progressé dans la construction d'un mouvement lesbien vraiment international qui remette en cause toutes ces oppressions.

Nous avons manifesté dans les rues samedi 29 mars pour affirmer notre existence et exiger le droit à l'asile politique pour les lesbiennes de tous les pays.

Communiqué ILIS

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 

d'un canton à l'autre

ELIANE GREMAUD, HAUTE-LICIERE (FR)

Sans pignon ni enseigne : « A l'atelier de haute-lice », c'est une ferme dans la campagne broyarde qui domine un paysage à la fois austère et ouvert. A la porte, un grand dogue noir, alentour, une dizaine de chats, au salon, un piano à queue sur lequel une amie joue une balade de Chopin. Pour atteindre l'atelier, il faut traverser la cuisine dont la fenêtre donne sur d'anciens poulaillers transformés saisonnièrement en teinturerie, où Eliane Gremaud teint sa laine avec l'aide d'un ancien compagnon-teinturier-coloriste des Gobelins.



Eliane Gremaud

Photo R. Bersier, Fribourg

Une table haute, des écheveaux de laine teinte suspendus et trois métiers verticaux (de haute-lice) occupent l'espace de l'atelier. Ancienne danseuse, ancienne libraire, Eliane Gremaud vient de commencer, sur le métier de deux mètres, une tapisserie d'après un carton de l'artiste fribourgeois Yoki, un tout petit carton, à peine plus grand qu'une carte postale. A partir de là, à l'aide d'un miroir puisqu'elle travaille sur l'envers de l'ouvrage, et d'un agrandissement reporté au charbon sur la trame, l'artisane-artiste interprète, module les couleurs en un savant dosage de fidélité et de liberté au carton.

Métier ancien de haut prestige, la tapisserie de haute lice est œuvre de savoir faire : un fil de la trame subit une tension de 3 kg et il y a 34 fils par pienne de 10 cm ; un métier de patience aussi puisqu'il faut d'un à deux mois pour 1 m². Il s'apprend chez un maître — feu-Julien Coffinet de Begnins fut celui d'Eliane — ou à l'actuelle manufacture de Gobelins pour la France. Mais, dit Eliane, c'est le travail personnel qui compte... et la confiance que vous témoigne un artiste connu et les commandes qu'il vous procure.

Ce métier lui permet-il de gagner sa vie ? Non, avoue-t-elle. En tout cas trop mal. Elle doit faire du travail temporaire pour nouer les deux bouts. Et pourtant... elle ne l'abandonnerait pas. Mais, dit-elle, il faut aimer créer, supporter une certaine solitude, l'angoisse du temps

qui passe pour mériter le moment d'exaltation du dernier acte : celui où l'on coupe les fils, où l'on peut contempler la tapisserie entière et voir enfin le contentement, voire le bonheur du destinataire. C'est quelque chose de soi-même qui s'en va et participera désormais à la vie de quelqu'un d'autre... — (bg)

SOLIDARITE-FEMMES (FR)

C'est au mois d'avril que s'est ouvert l'appartement d'accueil aux femmes en difficulté (l'adresse doit en rester secrète) du Grand-Fribourg, géré par l'association Solidarité-Femmes.

Cet appartement sera à la disposition des femmes en période de crise et de leurs enfants. Outre un hébergement à un tarif très bas (15 francs + 7,50 francs par enfant et par jour), ce lieu offrira un accompagnement de transition qui doit permettre de rompre le contact quotidien de la violence, d'analyser son vécu, de bâtir des projets, de faire des choix de vie, grâce à la présence régulière d'un membre de l'association ou de personnel engagé par elle selon des critères fixés par les statuts. Au début surtout, il sera fait appel au bénévolat ou semi-bénévolat, ce qui permettra à l'appartement de fonctionner durant la première année avec un budget minimal de 150 000 francs, supporté par les cotisations des membres de l'association, le produit de manifestations diverses, des subventions, des dons et legs.

Rappelons que la création de cet appartement a été décidée à la suite d'enquêtes auprès des médecins et services sociaux du Grand-Fribourg, police, avocats, conseillères conjugales, etc., ainsi qu'auprès des femmes battues elles-mêmes. Les responsables affirment avoir rencontré 227 femmes menacées ou maltraitées ces 12 derniers mois, un chiffre qui en dit long et qui reste pourtant, elles en sont conscientes, bien en-deçà de la réalité. — (bg)

CLES POUR LE TRAVAIL, NOUVEL ENVOL (VD)

Une nouvelle association s'est constituée à Lausanne ou, si vous voulez, un organisme dépendant du Centre de liaison des associations féminines vaudoises et existant depuis 6 ans a pris sa liberté.

L'assemblée constitutive, qui eut lieu le 25 février dernier, réunissait des représentants des autorités, des responsables de services sociaux, des déléguées d'associations féminines et toutes celles qui ont œuvré pendant 6 ans dans la commission rattachée au CLAF. Créée au départ pour s'occuper du problème de la réinsertion des femmes dans la vie professionnelle, cette commission n'a cessé de développer ses activités : aux 10 stages de préparation à la réinsertion, il faut ajouter à son actif 16 stages d'appui aux chômeurs, 1 séminaire d'analyse transactionnelle et — dernier né — 1 cours de gouvernante, mis sur pied avec la collaboration des milieux hôteliers. La présidente de cette commission, Suzon Tommasini, assistée des trois animatrices de Clés pour le travail, présenta de façon très vivante l'évolution accomplie.

Après l'adoption des statuts, un comité de neuf membres fut élu ; parmi eux, Marguerite Narbel, qui fut portée à la présidence de la nouvelle association. — (sch)

VIOL-SECOURS (GE)

Une permanence viol-secours a été mise en place à Genève. C'est une première en Suisse romande, le même service existant déjà en Suisse alémanique. Les permanentes du collectif se fondent sur la solidarité féminine pour proposer une écoute aux femmes violées ou menacées de viol, celui-ci étant entendu au sens large, y compris le viol conjugal.

Tél. (022) 28 28 11 les lundis soir entre 19 h et 23 h. En dehors de ces heures, un répondeur est branché permettant de laisser un message.



ABONNEZ-VOUS !

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

Fr. 38.—

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° postal et lieu :

J'ai eu ce journal : par une connaissance ☐ Au kiosque ☐

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge

d'un canton à l'autre

ENSEIGNANTES DEFAVORISEES (BE)

1986 est une année de réélection pour le corps enseignant dans le canton de Berne. La plupart des communes sont confrontées à une baisse d'effectif des élèves et à des problèmes de fermeture de classe.

Dans le Jura bernois, Tramelan n'a pas échappé à la règle. Le Conseil scolaire de cette localité a résolu le problème d'une manière bien particulière, en discriminant les enseignantes, qui se sont vu attribuer moins d'heures de travail que leurs collègues masculins. Ainsi, les seize enseignants ont été réélus pour 29 leçons hebdomadaires, les trois enseignantes célibataires ou divorcées se sont vu attribuer 23 leçons alors que les sept institutrices mariées doivent se contenter de 14 leçons. Cette répartition pour le moins arbitraire n'a pas plu à la Société des enseignants bernois et à la Société des enseignants du Jura bernois, qui ont décidé de soutenir le recours déposé par les enseignantes lésées. Celles-ci ont toutefois tenu à préciser qu'elles ne contestaient pas à leurs collègues masculins un horaire complet, qu'elles exigeaient le même traitement pour les enseignantes seules, mais que par contre les enseignantes mariées acceptaient une réélection pour un horaire réduit de 23 leçons. — (mh)

CLAF (NE): FEMMES INFO DEMARRE

Renseigner, orienter, écouter, communiquer, c'est ce que propose le Centre de liaison de sociétés féminines neuchâteloises qui assurera une permanence chaque troisième jeudi du mois, dès le 22 mai. « Femmes-Info » (19, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel) renseignera aussi bien sur des sujets traitant des loisirs, des enfants, de la vie conjugale que sur des problèmes relatifs à la vie professionnelle. Par ailleurs, les consultations juridiques continuent chaque premier mardi du mois.

Le Centre de liaison des sociétés féminines neuchâteloises a désormais une nouvelle présidente : Mme Marlyse Rubach (Saint-Blaise), vice-présidente, succède à Mme Marie-Claude Schwaab, démissionnaire. Lors de sa dernière assemblée générale, le Centre a aussi admis trois nouvelles associations ; les Œillets (La Chaux-de-Fonds), la société féminine de gymnastique « Gym-dames/Volley » de Saint-Blaise et l'Association des Femmes pour la paix (Neuchâtel). L'Assemblée générale a été suivie d'un exposé et d'une discussion avec la conseillère nationale socialiste neuchâteloise, Heidi Deneys qui s'est entretenue de ses expériences parlementaires. — (mpa)



Célibataire ou mariée, c'est toute la différence.

AGENDA

CONDUITE DE REUNION

Le Centre de Liaison des Associations féminines vaudoises organise un stage de formation pour personnes susceptibles de prendre des responsabilités. Ce stage aura lieu le **mercredi 28 et le jeudi 29 mai**, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, à la Maison de la Femme (Eglantine 6, 1006 Lausanne). Animation : Mme Francoise Zbaeren. Prix : 120 francs, y compris café. Inscriptions : (021) 20 04 04.

STAGES TEXTILES

Du **23 juin au 2 août**, Filambule, école de tissage et d'arts textiles lausannoise, s'installe à la Vallée de Joux, dans une grande maison située dans un hameau où se dérouleront différents stages. Prix : 535 francs par semaine, tout compris. Renseignements : Filambule, case postale 139, 1000 Lausanne 9.

AIDES FAMILIALES (GE)

Le prochain cours en emploi pour aides familiales commencera en février 1987, mais les responsables de la Fédération des services d'aide familiale de Genève souhaitent d'ores et déjà attirer l'attention du public, d'une part, sur l'intérêt qu'offre cette profession polyvalente et riche sur le plan humain, d'autre part, sur la nécessité d'un soutien public et privé : les services offerts par les aides familiales sont en effet indispensables à la collectivité. Pour en savoir plus, s'adresser au secrétariat, 72, boulevard Saint-Georges, 1205 Genève, tél. (022) 29 81 44.

RADIO PLEINE-LUNE

Cette radio féministe émet sur 93.8 FM tous les mercredis de 17 h 30 à 21 h. Ecoutez la différence ! Et si vous jugez que l'équipe de bénévoles de Radio Pleine-Lune mérite votre soutien, achetez une **carte d'auditrice** pour 25 francs ou pour 100 francs. Adresse : c/o Radio Zones, 7, boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève, tél. (023) 50 40 51 41.

MAMMA

C'est le titre d'un spectacle sur les mamans, que vous pourrez voir à Genève, à La Travers, du **9 au 17 mai**. Tarif réduit pour les mamans ! Sara Barberis, cheville ouvrière de « Mamma », est une comédienne tessinoise de 33 ans, qui peut se prévaloir non seulement d'une expérience certaine en matière théâtrale, mais également du titre de maman, indispensable pour une telle entreprise. « Errant dans les rues derrière nos poussettes, nous nous sourions, les yeux cernés... »

CLES POUR LE TRAVAIL

Le prochain cours de réinsertion professionnelle aura lieu à Lausanne du **12 mai au 27 juin** : 5 semaines de travail en groupe et 2 semaines de stage dans le milieu professionnel de votre choix. Inscriptions : (021) 20 04 04.

LYCEUM-CLUB (GE)

3, Promenade du Pin

Mercredi 14 mai, à 20 h 15 : récital de piano de **Benedetta Simonati**. Œuvres de Bach, Schubert et Liszt. Rafraîchissements. Entrée : 10 francs pour membres, AVS et étudiants, 15 francs pour non-membres.

LYCEUM-CLUB (VD)

Rue de Bourg 15
1003 Lausanne

Vendredi 16 mai à 17 h : **Suzanne Gardiol** et son nouveau recueil : « Déchirures ». Lectures par Isabelle Chabanel. Entrée non-membres : 3 francs. Signatures.

Vendredi 30 mai à 17 h : **Lucette Junod**, du Lyceum de Neuchâtel dans des lectures poétiques sur le thème « Poésie rurale, poésie urbaine ». Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 6 juin à 17 h : **André Guex-Joris**, archiviste, dans « Les Archives culturelles romandes » de Morges. Entrée non-membres : 3 francs.